

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles. Item](#)[Avis d'un médecin sur la possession.](#)

Avis d'un médecin sur la possession.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_B_f0158**

Source**Boite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Lange, François](#)**

Références bibliographiques**[Lange, Traité des vapeurs, où leur origine, leurs effets et leurs remèdes sont mécaniquement expliquez](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

1. Par le respect que nous devons aux
 Théologues de l'école qui assurent que le
 Démon peut agir sur les organes du h.,
 frapper son imagination d'images vives et
 terribles, et d'inspirer à son gré la mort de
 son corps, nous sommes obligés par les règles
 de la prudence, de reconnaître beaucoup de
 pouvoir et un ennemi contre lequel nous
 pouvons assez ni en précautionner. Mais s'il
 ne peut agir sur l'âme humaine et la modifier
 lui appartenant uniquement à son créateur, et à son
 Dieu, il ne peut être d'aucun & qu'une seule occasion
 nulle de le nuire, ce qui doit faire présumer qu'il
 choisit le mal ou le bien de son action, parce
 qu'il y trouve la matière tout disposée à
 exécuter son dessein, laquelle Cassien appelle par
 cette raison BnF
MSS Daemonis palatium, c'est-à-dire
 avec moi que le Démon se peut déterminer
 à son gré, car les esprits du cerveau ont
 sent que à former les images terribles qu'il
 imprime et de là et de la machine par y

exciter du mal et du contorsion épouvantable
(17/161/163)
... encore qu'il soit raisonnable de
convenir de la possibilité du fait, on doit
néanmoins avoir beaucoup de réserve lorsqu'il
s'agit d'un fait affirmatif, si extraordina-
ire que pussent être les effets de l'imagination
et si surprenant qu'ils puissent être en art ou en
nature ; car après ce que j'ai dit de
l'action des esprits actifs / fixes sur les organes
de l'âme, on peut juger qu'il y a point d'images
horribles et extravagantes qu'ils ne puissent exciter,
autre que de la cours ordinaire du pays, l'âme
ne reçoit point d'idées qui soit accompagnées
de si gros sentiments de crainte et d'horreur
que celles qu'on donne des démons. Les peintres
ayant pour la fin de se représenter ou toute
les figures si bizarres, il n'est pas surprenant que
les manières en ressuscitant composent les
images extravagantes dont j'ai parlé avec des
idées d'atroliques, et ce n'est pas merveilles
si ces chimères se trouvent jointes à leur
propre institution, il suffit qu'on qu'ils
peuvent être devenus démons ou être de
moins connus, l'assurant très affirmatif.